

Présentation brève et synthétique

Comptes financiers uniques 2024 et Budgets 2025



SOMMAIRE

- I- Le cadre général du budget

- II- La situation financière de la commune
 - 1- L'exécution budgétaire 2024
 - 2- L'Etat de la dette de la commune

- III- Présentation du Budget Général 2025
 - 1- Le fonctionnement 2025
 - 2- L'investissement 2025
 - 3- Fiscalité et ses taux
 - 4- Ratios
 - 5- Personnel

- IV- Présentation des budgets annexes 2025

- V- Présentation des budgets à régies autonomes 2025

I-Le cadre général du budget

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2025 a été voté le 26 mars par le conseil municipal. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 26 février. Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions auprès de l'Europe, de l'Etat, du conseil régional, du conseil départemental et de tout financeur potentiel chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement ou investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II- La situation financière de la commune

1- L'exécution budgétaire 2024

La présentation ci-dessous présente les résultats 2024 du budget communal, des 3 budgets annexes et 2 budgets régie autonome.

	Fonctionnement				
	Dépenses	Recettes	Résultat 2024	Résultat reporté	Résultat cumulé
Budget principal	5 169 864,30	6 040 807,78	870 943,48	1 744 495,30	2 615 438,78
Budget Locations Assujetties à la TVA	125 329,13	134 556,59	9 227,46 €	29 837,13 €	39 064,59
Budget Lotissement du Coteau des Justices	404 830,28	404 830,28	0	0	0
Budget ZAC Cœur de Ville	634 033,73	634 033,73	0	0	0
Budget régie Production Chaleur Bois	166 517,27	158 380,42	- 8 136,85	78 439,68	70 302,83
Budget régie Production Energie Photovoltaïque	42 060,77	56 540,79	14 480,02	17 015,79	31 495,81
TOTAL	6 542 635,48	7 429 149,59	886 514,11	1 869 787,90	2 756 302,01

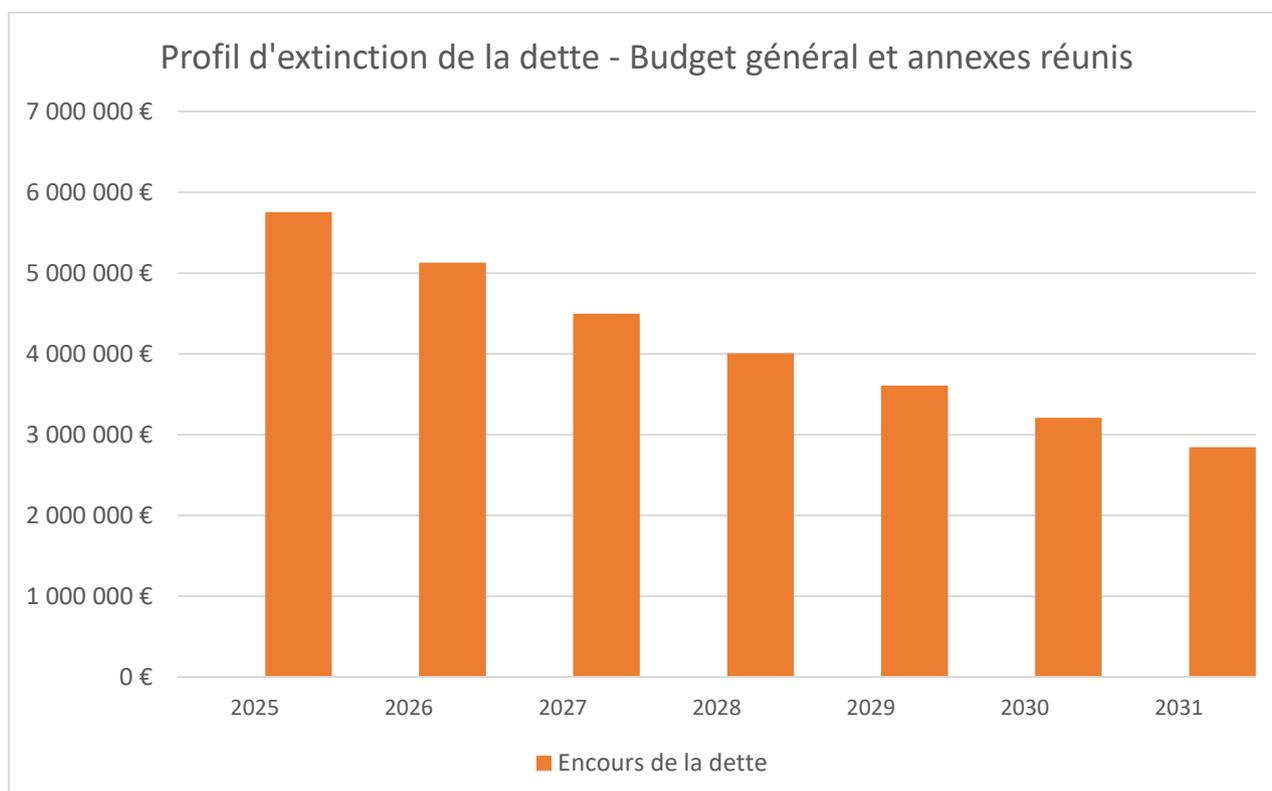
	Investissement				
	Dépenses	Recettes	Résultat 2024	Résultat reporté	Résultat cumulé
Budget principal	2 460 524,14	1 797 299,04	-663 225,10	-288 950,09	-952 175,19
Budget Locations Assujetties à la TVA	58 624,49	113 403,05	54 778,56	25 504,81	80 283,37
Budget Lotissement du Coteau des Justices	817,78	396 891,73	396 073,95	-396 891,73	-817,78
Budget ZAC Cœur de Ville	641 434,43	583 616,34	-57 818,09	-522 952,84	-580 770,93
Budget Production Chaleur Bois	76 787,08	81 538,94	4 751,86	7 001,03	11 752,89
Budget Production Energie Photovoltaïque	27 851,63	33 682	5 830,37	22 844,44	28 674,81
TOTAL	3 266 039,55	3 006 431,10	-259 608,45	-1 153 444,38	-1 413 052,83

2- L'état de la dette de la commune

L'état de la dette pour tous budgets confondus (hors régies autonomes) s'élève à 6 370 162 € au 31/12/2024.

Il n'y pas eu d'emprunt réalisé en 2024. Il est inscrit au budget principal 2025 un emprunt de 1 751 297€. L'emprunt effectivement réalisé en 2025 sera très probablement inférieur à ce montant car les subventions obtenues en cours d'années viendront réduire le besoin de financement.

Exercice	Intérêts	Capital	Capital restant dû
2025	92 892,40	617 467,91	5 752 694,09
2026	78 625,53	625 172,31	5 127 521,78
2027	66 923,41	632 409,46	4 495 112,32
2028	56 450,28	487 820,21	4 007 292,11
2029	50 763,40	398 648,12	3 608 643,99
2030	45 394,44	399 842,99	3 208 801
2031	40 166,13	365 055,68	2 843 745,32



III- Le budget principal 2025

1- Le fonctionnement 2025

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

1-1 Le fonctionnement dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de fournitures, les énergies, les prestations de service effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2025 représentent 7 496 044,78€.

Les dépenses sont présentées ci-dessous par chapitre.

Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
011- Charges à caractère général	1 791 300	1 427 428,09	1 804 600
012 – Charges de personnel	2 200 000	2 042 528,74	2 255 000
014- Atténuation de produits	5 900	4 750	5 900
65 – Autres charges de gestion courante	1 386 910	1 048 950,47	1 063 910
66- Charges financières	133 000	113 768,64	113 000
67- Charges exceptionnelles	22 000	0	22 000
68- Dotations aux provisions et dépréciations	20 000	0	20 000
042- Opérations d'ordre entre sections	504 080	532 438,36	561 000
023- Virement à la section d'investissement	1 759 333,30		1 650 634,78
TOTAL	7 822 523,30	5 169 864,30	7 496 044,78

011- Les charges à caractère général comprennent notamment les achats des repas de cantine, l'électricité, le gaz, le carburant, les fournitures de petits équipements, l'entretien des bâtiments, des espaces verts et de la voirie, l'entretien des matériels roulants et divers, la maintenance, une enveloppe pour diverses animations sur la commune, les magazines, plaquettes, les frais de téléphone et affranchissement, les taxes foncières. Les prévisions budgétaires 2025 intègrent notamment un marché de fauchage/élagage, la hausse des contrats d'assurances.

012- Les charges de personnel intègrent en 2025 l'embauche d'un agent d'accueil et exploitation au « Cadre Vert » ainsi que la hausse du taux de cotisations CNRACL de 3 points.

65- Les autres charges de gestion courante comprennent notamment les indemnités des élus, la participation obligatoire de la ville aux dépenses de fonctionnement des écoles privées, la subvention au budget CCAS, les subventions aux associations et les prises en charge du déficit des budgets annexes. En 2025 il est prévu une enveloppe de prise en charge du budget ZAC Cœur de Ville (Samares) pour 185 k€ et du budget Lotissement du Coteau des Justices pour 72 900€.

1-2 Le fonctionnement recettes

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, spectacles, marchés, logements...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et l'Agglomération du Bocage bressuirais.

Les recettes de fonctionnement 2025 représentent 7 496 044,78 € (avec l'excédent reporté de 2024).

Les recettes sont présentées ci-dessous par chapitre.

Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 050	23 406,95	98 050
013 – Atténuation de charges	130 000	131 396,47	100 000
70- Produits Services, ventes diverses	462 500	474 033,09	520 000
73- Impôts et taxes	2 574 550	2 655 059,71	2 655 000
74- Dotations et participations	2 118 408	2 120 045,15	2 096 441
75- Autres produits de gestion courante	268 500	237 315,46	334 400
76- Produits financiers	20	50,95	20
77- Produits exceptionnels	0	30 500	
78- Reprise sur amortissements, provisions	466 000	369 000	72 900
002- Excédent de fonctionnement reporté	1 744 495,30	1 744 495,30	1 619 233,78
TOTAL	7 822 523,30	7 785 303,08	7 496 044,78

013- Le chapitre Atténuation de charges comprend le remboursement des salaires des personnels absents pour raison de santé et les aides pour le fonctionnement du chantier d'insertion.

70- Les produits des services comprennent notamment la facturation des repas de cantine, les remboursements de mise à disposition de personnel par les budgets annexes et les régies, le

remboursement par l'Agglomération du Bocage bressuirais de la gestion des bâtiments et de l'entretien du parc du Val de Scie.

73- Les Impôts et taxes sont les principales ressources fiscales de la commune, il s'agit des impôts directs. Ces recettes sont revalorisées chaque année par une hausse des bases fixée par l'Etat, selon l'évolution de l'inflation (+1,70% en 2025). En 2025, les taux restent stables à ceux de 2024.

Ce chapitre comprend également la dotation de compensation versée par l'Agglomération du Bocage bressuirais et les droits de mutation.

74- Les dotations et participations comprennent les dotations de l'Etat : Dotation globale forfaitaire, Dotation de Solidarité Rurale et la Dotation Nationale de Péréquation. Elles sont relativement stables.

75- Les autres produits de gestion courante comprennent les loyers des bâtiments communaux des entreprises et particuliers, les remboursements de sinistres par les assurances et les éventuelles ventes de matériels ou autres.

78- La Reprise sur provisions : il est prévu en 2025 une reprise de 72 900€ pour financer le déficit d'opération du lotissement du Coteau des Justices. Cette somme avait été provisionnée en 2021 et 2022.

2- L'investissement 2024

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

2-1 Investissement dépenses

Les dépenses d'investissement font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Il est proposé pour 2025 un montant de dépenses réelles d'investissement de 5 195 819€ (avec les restes à réaliser de 2024) reprenant des opérations en cours et de nouvelles opérations :

- Travaux de réhabilitation à la Résidence Saint Hubert (logements sociaux)
- Construction d'une nouvelle crèche
- Travaux de rénovation et extension de la cantine Girainerie
- Enveloppe pour des travaux d'effacement de réseaux rues Stipendie, Lion d'or, Ecu de France et Tivoly, réfection de trottoirs, achat de mobiliers urbains et éclairage public
- Report de travaux d'éclairage au Stade Tuzolet, travaux de rénovation des vestiaires
- Participation à la résidence Habitat Jeunes

- Travaux de viabilisation du site de l'ancienne gendarmerie en vue de la création de logements
- Projet de développement éco touristique – Cadre Vert : Travaux de clôture et plantations, ameublement du site, enveloppe pour mobiliers et signalétiques au Cadre Vert et au Val de Scie
- Réfection de la toiture du complexe de la ronde et achat de divers matériels
- Suite de l'aménagement de multi-pistes de cross-vélo et d'un circuit cross vélo
- Projet de démolition des dépendances à l'arrière du bâtiment de l'îlot Lion d'Or
- Enveloppe pour le projet de la moovothèque
- Aménagement d'un terrain de basket 3*3 (à proximité de la salle Arc-en-Ciel)
- Installation d'une borne interactive à la mairie
- Achat de matériels informatiques et mobiliers pour la mairie et les écoles
- Etude obligatoire sur la qualité de l'air dans les écoles
- Réfection de la toiture de l'immeuble Gonnord
- Création accès et reprise du mur de pierre à la maison Verron
- Grillage antivolatile à l'église Saint-Melaine
- Amélioration de l'acoustique à la salle omnisport Arc en Ciel
- Réfection du cours du terrain de Tennis Saint-Hubert
- Reprise des couvertines du bâtiment Centre Socio Culturel, bardage partiel
- Installation de cavurnes aux cimetières Nord et Sud
- Reprise complète des toilettes publiques Saint Hubert
- Enduits extérieurs et modifications électriques de la maison Béraud
- Travaux ADAP
- Travaux de démolition du hangar – 1 allée de Caphar
- Réfection de logements locatifs au Bourgneuf
- Enveloppe pour des subventions d'aide à la rénovation de l'habitat privé en centre-bourg (Agglo Rénov)
- Enveloppe pour l'achat de terrains et constructions
- Enveloppe pour un programme de plantations et boisements
- Enveloppe pour l'achat de matériels pour le service technique, y compris matériel de transports
- Enveloppe pour le fonctionnement du service communication
- Avance pour la Régie production Energie Photovoltaïque

Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
040- Opérations d'ordre entre sections	58 050	23 406,95	98 050
13- Subventions d'investissements			54 000
16- Emprunts et dettes assimilées	679 000	674 888,95	640 700
20- Immobilisations incorporelles	44 964	3 314	15 382
204- Subventions d'équipements versés	351 731,20	241 054,65	607 088,58
21- Immobilisations corporelles	2 944 145,75	1 515 099,31	4 392 064,01
23- Immobilisations en cours	54 879,81	2 760,28	14 584,63
001- Solde d'exécution investissement reporté	288 950,09	288 950,09	952 175,19
TOTAL	4 421 720,85	2 749 474,23	6 774 044,41

2-2 Investissement recettes

Les recettes d'investissement comprennent des recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et des subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à la réfection du Cadre Vert et à la réhabilitation du la résidence Saint Hubert).

Afin de financer ces opérations d'investissement, il est prévu un virement de la section de fonctionnement de 1 650 634,78€, un excédent 2024 de fonctionnement reporté de 996 205€, des reports de subventions accordés en 2024 pour 740 367€ et un emprunt de 1 751 297€. Cet emprunt est susceptible de diminuer dans la mesure où la collectivité est en attente de subventions.

Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
040- Opérations d'ordre entre sections	504 080	532 438,36	561 000
16- Emprunts et dettes assimilées	268 640,05	2 030,83	1 751 297,23
21- Immobilisations corporelles	85 500		70 410
10- Dotations, fonds divers, réserves	125 000	116 951,19	216 800
1068- Excédent de fonctionnement capitalisé	626 242,50	626 242,50	996 205
13- Subventions d'investissement	1 052 925	519 636,16	1 527 697,40
021- Virement de la section de fonctionnement	1 759 333,30		1 650 634,78
TOTAL	4 421 720,85	1 797 299,04	6 774 044,41

3- La fiscalité et ses taux

La commune reçoit courant mars de la Direction Départementale des Finances Publiques l'état 1259. Cet état récapitule les bases d'imposition et permet à la collectivité de prendre des décisions fiscales afin d'équilibrer le budget.

	Base nette Taxe Habitation	Produit TH taux = 14,89%
2024	479 258	71 361
2025 (Etat 1259 prévision)	382 300	56 924
	Evolution 2024/2025	- 14 437 €

	Base nette Taxe Foncier Bâti	Produit FB taux = 38,90%
2024	5 496 553	2 138 159 – 394 688 (coef correcteur) = 1 743 471
2025 (Etat 1259 prévision)	5 593 000	2 175 677 – 399 144 (coef correcteur) = 1 776 533
	Evolution 2024/2025	+ 33 062 €

	Base nette Taxe Foncier Non Bâti	Produit FNB taux = 59,17%
2024	414 915	245 505
2025 (Etat 1259 prévision)	422 200	249 816
	Evolution 2024/2025	+ 4 311 €

4-Ratios

	2024 (évaluation) €/hab	2023 €/hab	2022 €/hab
Population	5682	5658	5655
Charges fonctionnement/population	814	979	730
Produits imp.directs/population	387	341	329
Produits fonctionnement/population	1 059	1 097	979
Dép.d'équipement Brut/population	310	146	423
Encours de la dette/population	1 087	1 212	1 328
DGF/population	269	261	251

5-Personnel

	2024	2023	2022
Emplois de Catégorie A	1	2	1
Emplois de Catégorie B	6	7	7
Emplois de Catégorie C (y/c postes en disponibilité)	42	36	32
TOTAL emplois permanents (hors postes dispo)	49	45	40
Equivalent temps plein	39,68	36,96	31,70
<i>Pour info TOTAL emplois non permanents</i>	9	14	16
<i>Equivalent temps plein</i>	7,45	9,97	12,52
TOTAL Général/ETP	58/47,13	59/46,93	56/44,22

IV- Les budgets annexes 2024

1- Le budget « Locations Assujetties à la TVA »

Ce budget a été créé en 2005 pour gérer la mise à disposition de biens communaux (commerces notamment) à des structures privées. Depuis 2015, ce budget gère également la location des salles communales assujetties à la TVA. A partir de 2025, les dépenses liées au bâtiment du Cadre Vert sont intégrées dans ce budget.

- **Section de fonctionnement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 243 750 €.

Les dépenses de fonctionnement retracent essentiellement les fluides, les fournitures de petit équipement et toutes les charges liées à l'entretien des bâtiments loués ainsi que du Cadre Vert.

Les loyers perçus financent une partie des charges de fonctionnement. Une subvention du Budget Général vient également équilibrer la section.

FONCTIONNEMENT DEPENSES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
011- Charges à caractère général	109 100	60 048,57	131 100
012 – Charges de personnel	50 000	46 347,37	80 000
65 – Autres charges de gestion courante	2 050	0	2 050
66- Charges financières	2 500	1 685,14	2 100
67- Charges exceptionnelles	2 500	35	2 500
6817- Dotations aux provisions et dépréciations	10 000		1 000
023- Virement à la section d'investissement			4 000
042- Opérations d'ordre entre sections (dotations aux amortissements)	17 500	17 213,05	21 000
TOTAL	193 650	125 329,13	243 750

FONCTIONNEMENT RECETTES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
70- Produits Services, ventes diverses	0	461,59	
75- Autres produits de gestion courante	153 812,87	124 949	190 685,41
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000	9 146	14 000
002- Excédent de fonctionnement reporté	29 837,13	29 837,13	39 064,59
TOTAL	193 650	164 393,72	243 750

- **Section d'investissement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 260 242 €.

Les projets prévus en 2025 sont :

- Des travaux de réfection à la salle Belle Arrivée (Reprise de la façade extérieure coté scène, mise aux normes accessibilité des WC, installations électriques) ainsi que du renouvellement de matériels et mobiliers.
- Gestion technique des bâtiments, évolution contrôle des accès.
- Remplacement de la chaudière à la salle du Bois Grimaud, des stores extérieurs et du garde corps.
- Des travaux d'étanchéité et d'électricité à l'immeuble 10 rue du Gué de l'Homme.
- Ravalement de façade de l'immeuble 1 rue Tournelay.
- Création d'un site internet pour le « Cadre vert ».
- Chauffage à la salle Saint Hilaire.

INVESTISSEMENT DEPENSES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
040- Opérations d'ordre entre sections	10 000	9 146	14 000
16- Emprunts et dettes assimilées	12 000	10 397	12 000
20- Immobilisations incorporelles			7 470
21- Immobilisations corporelles	163 000	39 081,49	223 124,35
23- Immobilisations en cours	8 000	0	3 647,65
TOTAL	193 000	58 624,49	260 242

INVESTISSEMENT RECETTES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
040- Opérations d'ordre entre sections	17 500	17 213,05	21 000
13- Subventions d'investissement	149 995,19	96 000	154 958,63
16- Emprunts et dettes assimilées		190	
001- Solde d'exécution investissement reporté	25 504,81	25 504,81	80 283,37
021- Virement de la section de fonctionnement			4 000
TOTAL	193 000	138 907,86	260 242

2- Le budget « ZAC Cœur de Ville » 2025

Ce budget a été créé en 2017 pour des travaux d'aménagements et de viabilité de ce secteur en vue de commercialiser ces terrains.

- **Section de fonctionnement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 1 234 070 €.

Une enveloppe de 155 000€ est prévue pour la suite des travaux d'aménagement sur le terrain Samares et une enveloppe de 58 000€ pour des études sur le terrain Haut de Belle Arrivée.

Des opérations de stock viennent compléter cette section.

En recettes sont prévues une vente de terrains à Immobilière Atlantic Aménagement ainsi que des ventes de lots libres. Il est prévu également le solde de la subvention « Fonds friches ».

Une inscription de 185 000 € « Prise en charge du déficit par le Budget Général » est prévue pour équilibrer le Budget (correspondant au déficit de la vente de terrains à IAA).

FONCTIONNEMENT DEPENSES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
011- Charges à caractère général	200 000 € (MOE + travaux terrain samares) 10 000 € (Haut Belle Arrivée)	41 909,04 6 577,75	155 000 € (MOE + travaux terrain samares) 58 000 € (Haut Belle Arrivée)
66- Charges financières	1 500	965,30	1 500
042- Opérations d'ordre entre sections (dotations aux amortissements)	583 700	583 616,34	633 070
043- Opérations d'ordre intérieur de la section	1 500	965,30	1 500
023- Virement à la section d'investissement	385 000		385 000
TOTAL	1 181 700	634 033,73	1 234 070

FONCTIONNEMENT RECETTES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
70- Produits Services, ventes diverses	160 000		160 000
74- Dotations et participations	40 000		40 000
75- Autres produits de gestion courante	185 000		185 000
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections (variation de stock)	795 200	633 068,43	847 570
043- Opérations d'ordre intérieur de la section	1 500	965,30	1 500
TOTAL	1 181 700	634 033,73	1 234 070

- **Section d'investissement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 1 326 652,84€.

La section retrace des opérations de stock avec la section de fonctionnement.

INVESTISSEMENT DEPENSES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
040- Opérations d'ordre entre sections (variation de stock)	795 200	633 068,43	847 570
16- Emprunts et dettes assimilées	8 500	8 366	8 500
001- Solde d'exécution investissement reporté	522 952,84	522 952,84	580 770,93
TOTAL	1 326 652,84	1 164 387,27	1 436 840,93

INVESTISSEMENT RECETTES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
040- Opérations d'ordre entre sections (variation de stock)	583 700	583 616,34	633 070
16- Emprunts et dettes assimilées	357 952,84		418 770,93
021- Virement de la section de fonctionnement	385 000		385 000
TOTAL	1 326 652,84	583 616,34	1 436 840,93

- **Le budget « Lotissement du Côteau des Justices » 2025**

Ce budget a été créé en 2020 pour mener une opération d'aménagement du lotissement du Côteau des Justices.

Des travaux de viabilisation ont eu lieu en 2021 et 2022 et 4 parcelles de terrains ont été vendus en 2023. En 2024, une maison qui se trouvait sur la parcelle a été vendue à un particulier.

- **Section de fonctionnement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 265 635,78 €.

Des travaux d'aménagement (VRD) sont prévus pour 132 000€.

En recettes, sont prévues une subvention de l'Agglomération du Bocage bressuirais (Fonds de concours Cœur de Bourg Cœur de Vie) ainsi qu'une prise en charge du déficit d'opération par le Budget général (reprise sur provision sur le Budget Général).

FONCTIONNEMENT DEPENSES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
011- Charges à caractère général	164 000	7 938,55	132 000
023 – Virement à la section d'investissement	560 891,73		132 817,78
042- Opérations d'ordre entre sections (variation de stock)	397 000	396 891,73	818
TOTAL	1 121 891,73	404 830,28	265 635,78

FONCTIONNEMENT RECETTES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
70- Vente de terrain bâti	35 000	34 750	0
74- Dotations et participations	60 000		60 000
75- Autres produits de gestion courante	465 891,73	369 262,50	72 817,78
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections (variation de stock)	561 000	817,78	132 818
TOTAL	1 121 891,73	404 830,28	265 635,78

- **Section d'investissement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 133 635,78 €.

La section retrace des opérations de stock avec la section de fonctionnement.

INVESTISSEMENT DEPENSES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
001- Solde d'exécution investissement reporté	396 891,73	396 891,73	817,78
040- Opérations d'ordre entre sections	561 000	817,78	132 818
TOTAL	957 891,73	397 709,51	133 635,78

INVESTISSEMENT RECETTES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
040- Opérations d'ordre entre sections	397 000	396 891,73	818
021- Virement de la section de fonctionnement	560 891,73		132 817,78
TOTAL	957 891,73	396 891,73	133 635,78

V- Les budgets à régie autonome 2025

1- Le budget Régie « Production énergie photovoltaïque » 2025

Ce budget a été créé en 2010 pour la mise en service d'une unité de production d'énergie photovoltaïque rue Jules Ferry (école) et la vente d'énergie au distributeur local.

En 2012, le budget annexe devient une régie autonome à simple autonomie financière.

Depuis, des nouveaux équipements ont été installés sur les toitures des bâtiments suivants : salle du Virollet, écoles maternelle et élémentaire Nord, presbytère St Melaine.

En 2020, des panneaux ont été installés sur la toiture du nouveau complexe sportif de la Ronde et en 2021, sur les nouvelles halles et la nouvelle mairie.

En 2024, des panneaux ont été installés sur le bâtiment le « Cadre Vert ».

- **Section de fonctionnement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 82 377,81 €.

En recettes, la section concerne la revente d'électricité.

SECTION EXPLOITATION DEPENSES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
011- Charges à caractère général	8 000	1 565,04	8 000
012 – Charges de personnel	5 000	4 755,55	5 000
66- Charges financières	3 300	2 058,18	3 200
042- Opérations d'ordre entre sections (dotations aux amortissements)	33 700	33 682	33 700
023- Virement à la section d'investissement	17 897,79		32 477,81
TOTAL	67 897,79	42 060,77	82 377,81

FONCTIONNEMENT RECETTES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
042- Opérations d'ordre entre sections	4 882	4 880,97	4 882
70- Vente produits fabriqués, prestations de services, marchandises	46 000	51 659,82	46 000
002- Résultat de fonctionnement reporté	17 015,79	17 015,79	31 495,81
TOTAL	67 897,79	73 556,58	82 377,81

- **Section d'investissement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 127 480 €.

En dépenses sont compris des remboursements d'emprunts et une enveloppe pour des installations de panneaux photovoltaïques à la salle Gatien et la Salle Belle Arrivée.

En recette, une avance du Budget Communal est inscrite pour 32 627,38€ afin d'équilibrer le budget. Cette somme est également inscrite en investissement dépenses sur le Budget Général.

INVESTISSEMENT DEPENSES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
040- Opérations d'ordre entre sections	4 882	4 880,97	4 882
16- Emprunts et dettes assimilées	14 500	14 432,60	14 600
21- Immobilisations corporelles			100 650
23- Immobilisations en cours	55 060,23	8 538,06	7 348
TOTAL	74 442,23	27 851,63	127 480

INVESTISSEMENT RECETTES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
16- Emprunts et dettes assimilés			32 627,38
040- Opérations d'ordre entre sections	33 700	33 682	33 700
021- Virement à la section de fonctionnement	17 897,79		32 477,81
001- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	22 844,44	22 844,44	28 674,81
TOTAL	74 442,23	56 526,44	127 480

2- Le budget Régie « Production chaleur bois » 2025

Ce budget a été créé en 2012 pour les travaux de construction et de mise en service d'une chaudière bois avec réseau de chaleur.

Cet équipement permet de chauffer plusieurs équipements sur la commune.

- **Section de fonctionnement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 230 302,83 €.

Les dépenses de fonctionnement retracent essentiellement des achats de plaquettes bois, des charges de fluides et d'entretien de la chaudière.

En recettes, la vente chaleur bois vient équilibrer la section de fonctionnement.

SECTION EXPLOITATION DEPENSES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
011- Charges à caractère général	103 600	69 025,87	103 100
012 – Charges de personnel	15 000	10 585,13	15 000
65- Autres charges gestion courante	200		200
66- Charges financières	8 500	5 367,33	7 000
67- Charges exceptionnelles	500		500
6815- Provisions pour risques et charges	20 000		10 000
022- Dépenses imprévues	7 000		7 000
023- Virement à la section d'investissement	1 539,68		5 402,83
042- Opérations d'ordre entre sections (dotations aux amortissements)	82 100	81 538,94	82 100
TOTAL	238 439,68	166 517,27	230 302,83

FONCTIONNEMENT RECETTES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
042- Opérations d'ordre entre sections	27 000	26 859	27 000
70- Vente produits fabriqués, prestations de services, marchandises	133 000	131 503	133 000
75- Autres produits de gestion courante		18,42	
002- Résultat de fonctionnement reporté	78 439,68	78 439,68	70 302,83
TOTAL	238 439,68	236 820,10	230 302,83

- **Section d'investissement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 249 255,72 €.

Les dépenses d'investissement concernent le remboursement des emprunts ainsi qu'une enveloppe pour des travaux d'extension du réseau de chaleur collectif alimenté par la chaudière bois.

En recettes, un emprunt de 150 000 € est inscrit pour financer ces travaux.

INVESTISSEMENT DEPENSES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
16- Emprunts et dettes assimilées	50 000	49 928,08	50 600
21- Immobilisations corporelles	10 640,71		168 655,72
020- Dépenses imprévues	3 000		3 000
040- Opérations d'ordre entre sections	27 000	26 859	27 000
TOTAL	90 640,71	76 787,08	249 255,72

INVESTISSEMENT RECETTES Chapitres/libellés	Rappel BP 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
16- Emprunts et dettes assimilées			150 000
021- Virement à la section de fonctionnement	1 539,68		5 402,83
040- Opérations d'ordre entre sections	82 100	81 538,94	82 100
001- Solde d'exécution d'investissement reporté	7 001,03	7 001,03	11 752,89
TOTAL	90 640,71	88 539,97	249 255,72